

Son Excellence le Général Major Paul Kagame
Président de la République du Rwanda
BP 15 Kigali-Rwanda.

April 27, 2005
N° 11/J/PK/405

Objet: Dégradation excessive de la situation des Droits de l'homme au Rwanda.

Excellence;

L'OPJDR est profondément consternée et préoccupée par la dégradation excessive de la situation abusée des Droits de l'Homme au Rwanda plus particulièrement depuis le lancement officiel des juridictions traditionnelles Gacaca en 2002. Dès lors, des manipulation, arrestations arbitraires et des disparitions des personnes surtout d'ethnie Hutus ont été accentuées et aggravées ces trois derniers mois. L'OPJDR demande au Gouvernement du Rwanda de faire le possible pour soutenir la réconciliation nationale et protéger toute sa population contre des manipulateurs racistes en demandant aux rescapés du genocide d'être correct et d'

illustration, nous citons ici quelques cas d'assassinats, disparitions, arrestations arbitraires et emprisonnements signalés sur le territoire national:

Province de Kigali Rural: Muzungu Thomas qui avait été responsable de cellule, et Gasaruhande Félicien tous originaires de l'ancienne Commune de Ngenda ont été tués en 2004 par des soldats rwandais. Tandis que Mugemangango Andre a été tué en 2002 parce qu'il avait été un membre de cellule.

Prefecture de Kibungo: Pendant la nuit du 20/10/2004, dans la Commune de Mugesera, sur la Colline de Matongo, les soldats ont tués les personnes suivants: Mugarura,

<p>P.O. Box 8011 • Talleyville/Delaware • 19803 PHONE: (603) 621-0264 www.opidr.org</p>
<p><i>OPJDR is non-profit and apolitical. Its mission is to promote the respect of human rights and Cultural, educational, and economic development in the Great Lakes Region of Africa.</i></p>

concoctées par certaines organisations rwandaises telles que IBUKA et

AVEGA. A titre d

Serudonyoli, Kimonyo, Kavakire et Bizimana avec leurs épouses.

Province de Gitarama: Le 25/12/2004, dans la commune Masango, les soldats sont venus pendant la nuit et ont fait sortir de la maison les sept personnes suivantes: Kayitare, Mukantabana, Ahishakiye Dorotheya, Nyirandimubanzi Violetta, Sabini Silas, Mugenzi Alfredi et Ntarabamenya, et le lendemain leur corps ont été trouvés morts sur la colline de Minini.

Province de Butare: Le 2/ 3/ 2005, dans l'ancienne commune de Ntyazo, secteur Mbuye, les soldats ont arrêté et tué au fusil trois personnes suivantes: Ntwaranyi Léonidas, Ntabanganyimana Eliasi et Nsanzabaganwa Athanase.

Au mois d'Août 2004, dans l'ancienne Commune de Muganza, des soldats ont fusillé le lieutenant Claver Tumamungu qui était récemment rentré du Congo. Auparavant, les soldats étaient venus demander à ses parents de l'argent pour les balles utilisées pour le tuer et ensuite ils sont revenus pour demander de l'argent pour l'enterrer. Le même jour ils ont tué leur visiteur venu de Burundi du nom de Ntaganzwa.

Le 20/ 10/ 2004, dans l'ancienne commune Nyakizu, des Local Défense ont pris Hakizimana et une femme appelée Nyandwi, jusqu'à maintenant il n'y a pas des nouvelles d'eux.

Dans l'ancienne commune de Muyira, Secteur de Matara, une femme appelée J.N (anonymat pour question de sa sécurité) a été arrêtée et emprisonnée avec son bébé qui est décédé dans le cachot de Nyanza. Quand la femme fut libérée elle a trouvé ses trois autres enfants assassinés et elle a été à son tour menacée de mort.

Province Gikongoro: En Novembre 2004, dans l'ancienne commune de Mubuga, Secteur Rulenge, cellule de Nyamugali, un Vieux Minyagano Simon a été tué et son corps jeté dans une latrine. Mr. Habiyambere Faustin, enseignant, a été tué à Nshili en Septembre dernier parce qu'un militaire voulait sa maison.

Province de Byumba: En Mai 2002, Tadeyo et Kubwimana ont été tués dans la région de Bukamba à Rukomo. Depuis le début de Gacaca surtout au mois de Mai 2002 beaucoup de gens ont été arrêtés dans la commune de Muvumba par des petits groupes d'une dizaine, ensuite ils ont été emmenés au Camp de Gabiro, où ils ont été tués, selon des témoins, Habamenshi Etienne était parmi eux. Trois autres qui s'étaient échappés de prison en Novembre 2002 ont été tués: Il s'agit de Habimana Elias, Shyirambere Damien et Karasira Batazira Kibwebwe. Un ex-soldat des FAR nommé Ntirusekanwa a été pendu par les militaires à un arbre en Novembre 2003 à Rukomo.

De nombreux rapports en provenance de toutes les provinces du pays montrent que les jeunes garçons Hutus sont menacés et accusés d'être liés aux Interahamwe sans preuves. Ils sont plutôt menacés parce que leurs parents auraient été membres des différentes structures du parti MRND, ou alors leurs propriétés ont été convoitées par des soldats ou leur proches. De telles menaces ont été enregistrées principalement dans les préfectures de Butare, Gikongoro, Kibungo, Gitarama, Byumba, Ruhengeri et Kigali-rural.

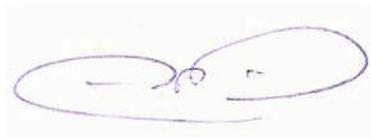
Partant de différents rapports, l'OPJDR est consternée par le fait qu'il suffit d'avoir été au Rwanda en 1994 et d'être Hutu pour être accusé de génocidaire. Des preuves existent que les associations pro-gouvernementales telles que IBUKA et AVEGA forment les rescapés de la guerre sur les techniques de formuler des accusations contre les Hutus lors des gacaca afin de s'approprier de leurs biens. Une somme de FRW 2500 par jour est payée aux participants à ces séances de formation. La conséquence de ce fait toléré sinon encouragé par les autorités est l'exodus, encore une fois, d'un grand nombre de Rwandais vers l'étranger.

Excellence Monsieur le Président, la situation qui prévaut au Rwanda est très grave et nécessite des mesures courageuses pour endiguer l'esprit de haine et de vendetta dirigée contre une grande majorité de la population. L'OPJDR est convaincu qu'il est grand temps que toute vérité soit dite sur l'origine de la tragédie rwandaise et que tous les auteurs de ce drame soient clairement identifiés et punis. Ne pensez-vous pas qu'il est grand temps, Monsieur le Président, de prendre un peu de recul et de revoir le rôle que le FPR dont vous êtes le Président, aurait joué dans la mort de milliers de Rwandais depuis Octobre 1990 à ce

jour? Sans ce geste de mea culpa de votre part, tous les discours et autres invitations à la
reconciliation seraient un vain mot.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Pascal Kalinganire
Coordinateur Général



C.I.:
Honorable Condoleeza Rice
Secretary of State
US State Department
Washington, DC 20520

Honorable Mr. Ruud Lubbers
Haut Commissaire des Nations Unies aux Refugies
B.P. 2500
CH-1211 Geneve 2; Switzerland

Honorable Kenneth Roth
Executive Director
Human Rights Watch
350 Fifth Avenue
New York, NY 10118-3299 USA

Honorable William F. Schulz
Executive Director
Amnesty International USA
322 Eighth Avenue New York, NY 10001

Honorable Mark Schneider
Senior Vice-President
International Crisis Group 1629 K Street NW, Suite 450
Washington, DC 20006

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.